



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2018

Aujourd'hui, mardi treize novembre deux mille dix-huit à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Étaient présents : ASFAUX Guy - ASFAUX Michel - BOY Fernand – CAPMAU Jean-Claude - CAVALIER Sylvie – CHASTANET Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - COUDERC Nicole - FOUILLAC Michel – GLORIEUX Philippe - HENNEBICQ Didier - LABORIE Francis - LACAM André - LAFAGE Gérard – LANDES Daniel – LAPORTE Marie-Thérèse – LARRIBE Christophe -LAVERGNE Jean-Jacques - LEGROS Patrick - LHERM Maurice - LHERM Yves - MONTBERTRAND Michel - PIOTTE Marcel – POUARD Sylvie - RODRIGUES Arlette - ROISIN Patrick - ROUSSILHES André – SALACROUP Suzanne - SOULHOL Christian - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Étaient absents excusés : ARNAL Francis - BENNET Nadine (**représentée par CHASTANET Marie-Laure**) - BOUCHARA Michel (**représenté par CAPMAU Jean-Claude**) - BOY Claudie (**représentée par COLOMB-DELSUC Jean-Philippe**) – CALHIOL Marie-Laurence - FAGES Pierre - LANDAS Jean-Yves (**représenté par ROUSSILHES André**) - LAPORTE Nathalie - LAVERGNE Michel - ROUAULT Marie-Rose.

Étaient absents : BENNET Noémie - BOISSIÈRE Kévin – DAVAL Laurent - GOUZOU Pascal – ROUGIÉ Marie-Noëlle - SALGUES Gérard.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h15.

Présents : 31	Excusés : 6	Absents : 6	Procurations : 4
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

Secrétaire de séance : POUARD Sylvie

ORDRE DU JOUR :

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2018 :

Approuvé à l'unanimité.

2° : MISE A DISPOSITION DU GYMNASSE ET DE LA PISCINE :

Approuvée à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer les conventions avec CAUVALDOR.

3° RESSOURCES HUMAINES :

3.1-CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ :

M. Fernand BOY ne prend pas part au débat ni au vote.

Présents : 30	Excusés : 6	Absents : 7	Procurations : 4
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

Approuvée à l'unanimité.

Présents : 31	Excusés : 6	Absents : 6	Procurations : 4
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

3.2-CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A 24,5 H PAR SEMAINE :

Approuvée à l'unanimité.

3.3-MODIFICATION DU RIFSEEP DES AGENTS ADMINISTRATIFS :

M. Jean-Philippe COLOMB-DELSUC ne prend pas part au débat ni au vote.

Présents : 30	Excusés : 6	Absents : 7	Procurations : 4
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

Approuvée à l'unanimité.

Présents : 31	Excusés : 6	Absents : 6	Procurations : 4
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

3.4-DEFINITION DU TAUX DE RÉMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Approuvée à l'unanimité.

4-INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AUX TRÉSORIERES :

Mme Nicole COUDERC s'abstient et ne prend pas part au vote.

Approuvée à l'unanimité des membres votants.

5-RENOUVELLEMENT DES BAUX DES GARAGES DE LA GENDARMERIE A COMPTE DU 01/12/2018 :

Approuvé à l'unanimité pour une période de 3 ans.

6-APPEL A LA SOLIDARITÉ DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AUDE :

Approuvé à l'unanimité pour la somme de 1 500 €.

7-TRANSPORT A LA DEMANDE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Approuvée à l'unanimité pour l'attribution à M. Thierry BARGUES.

8-TRANSPORT A LA DEMANDE – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

Approuvée à l'unanimité à hauteur de 1,03 € par habitant.

9° DÉCISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET :

Approuvées à l'unanimité pour :

- L'attribution de compensation 2018 CAUVALDOR pour la somme de 31 000 €
- La salle des fêtes de Sousceyrac pour le règlement des honoraires d'architecte pour la somme de 51 000 €
- La nouvelle opération « arborétum » pour la somme de 20 000 €
- Le don de 1 500 € à l'association des maires de l'Aude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 15 novembre 2018

Le Maire

Francis LABORIE

